

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 janvier 2013

OBJET :
Création d'une Commission
d'Appel d'Offres

Délibération n°2

Rapporteur : Mme ANTOINE

EXPOSE DES MOTIFS

Dans la perspective de la constitution d'un groupement de commandes relatif aux prestations de location maintenance de téléassistance pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou personnes handicapées, il y a lieu de procéder à la constitution d'une Commission d'Appel d'Offres prévue par la loi et le code des marchés publics.

L'article 22 I-6° du code des marchés publics stipule que la C.A.O. est composée des membres suivants : " Lorsqu'il s'agit d'un autre établissement public local, le représentant légal de l'établissement ou son représentant, président, et de deux à quatre membres de l'organe délibérant, désignés par celui-ci."

La liste des candidats est la suivante :

Titulaires	Suppléants
- Jean Paul MONIN, Président du CCAS, membre de droit	
- Françoise Antoine	- Louis CAUSERO
- Nadine Cadet	- Marie Catherine SELLIER

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- d'arrêter au nombre de quatre membres, plus son Président, la composition de la C.A.O.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus, et désigne les membres de cette C.A.O. comme suit :

Titulaires	Suppléants
- Jean Paul MONIN, Président du CCAS, membre de droit	
- Françoise Antoine	- Louis CAUSERO
- Nadine Cadet	- Marie Catherine SELLIER

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 janvier 2013.

Extrait conforme

Le Président,

Jean-Paul MONIN